

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 328 rapportant l'arrêté n° 61 du 21 janvier 1948

n° 328

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mars 1948

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1948

Date du numéro

31 mars 1948

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 15 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et étrangers à la Côte française des Somalis promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié: Vu l'arrêté n° 61 du 21 janvier 1948 portant expulsion sur le territoire de la Côte française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

L'arrêté n° 61 du 21 janvier 1948 est rapporté en ce qui concerne Abdou Ibrahim Gaoui, Ethiopien. Art. 2. Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur
P.-H.

SIRIEX